

CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

RAPPORT ANNUEL 2014

***Organisme intersectoriel de coordination agréé par
la Commission communautaire française de la
Région de Bruxelles-Capitale***

RPM 418.480.071

Rue Mercelis 27

1050 Bruxelles

02.511.89.59

info@cbcs.be

<http://www.cbcs.be>

1. L'insoutenable légèreté du financement ...
2. Nos publications
3. La journée « Zoom sur l'Action sociale »
4. Gérer la pauvreté ou agir sur ses causes ? Les associations font de la politique !
5. La PLASTIC
6. Les Interfédérations
7. Partenariats et collaborations
8. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016
9. La démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016
10. La gestion interne
11. Nos projets pour 2015

Editeur responsable : M. Charles Lejeune (Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles)

1. L'insoutenable légèreté du financement ...

1.1. 2014 : Jusqu'ici, ça va ...

L'année 2013 avait été marquée par une intensification des activités du CBCS, principalement due aux échéances des projets en cours (premier rapport intersectoriel social-santé, finalisation et édition du rapport conclusif de la démarche transversale d'évaluation qualitative 2011-2013, finalisation de notre – ambitieuse – démarche locale d'évaluation qualitative 2011-2013 et mise en place des nouveaux outils de communication externe y afférant, production suffisante d'analyses écrites pour déposer notre candidature à l'agrément comme service d'éducation permanente, ...). Mais cette intensification est également générée, nous semble-t-il, par notre agrément comme organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret Ambulatoire. La conséquence résulte en des attentes plus fortes en termes de résultats, sans augmentation parallèle des forces de travail.

Afin de ne pas risquer l'épuisement physique et psychique de l'équipe, notre ambition était, en 2014, de quelque peu « réduire la voilure », tout en continuant à répondre aux critères d'agrément CoCoF mais aussi Education Permanente pour optimiser nos chances d'y avoir accès.

Nous avons donc introduit notre candidature à l'agrément comme service d'éducation permanente (axe 3.2) auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le traitement de notre dossier est en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

Nous avons en outre :

- maintenu la pression auprès de l'autorité politique, au côté des fédérations sociales, pour un refinancement structurel du CBCS en tant qu'organisme intersectoriel de coordination, mais sans résultat ;
- continué à rentrer des demandes de soutien financier « one shot » pour des dossiers qui entrent directement dans le cadre de nos activités (exemple, le financement d'un numéro du BIS).



Mais les différents soutiens 'one shot' des pouvoirs publics, aussi nécessaires soient-ils, masquent difficilement l'absence de refinancement structurel de l'organisme.

1.2. Revendication commune des fédérations sociales et du CBCS : un refinancement structurel

Le manque structurel de financement ne permet plus aux fédérations sociales (AMA, FLCPF, FdSS, FSB, CAMD) et au CBCS d'assurer leurs missions de manière optimale : le service de communication, le travail de plaidoyer et le soutien aux membres doivent se voir renforcés. Ce déficit de moyens financiers a également des conséquences importantes sur la charge de travail des équipes.

Pour cela nous revendiquons le refinancement des fédérations sociales et du CBCS par la Cocof, au regard des missions qui leur sont confiées et, à minima, pour chaque fédération sociale et CBCS, l'engagement d'un 1 ETP universitaire (+ frais de fonctionnement)¹.

Dans le contexte de crise économique, on ne peut que rappeler l'importance de renforcer les dispositifs sociaux existants, notamment à travers la reconnaissance du travail et du rôle des fédérations sociales dans l'accompagnement des secteurs, le renforcement de ceux-ci, leur contribution à la construction des politiques sociales. Les fédérations sont des acteurs clés pour la cohérence de l'action sociale sur le territoire bruxellois.

Il est à noter que le rapport final de l'évaluation du décret Ambulatoire (BDO/institut Destrée, janvier 2015) vient légitimer cette demande en recommandant de renforcer l'équité financière entre les fédérations.

1.3. Le CBCS, c'est ...

Le CBCS est **une plate-forme pluraliste et indépendante**. Elle regroupe les principales organisations privées de l'action sociale et de la santé ambulatoire, actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. L'adhésion est libre et volontaire. Grâce à la création d'espaces de rencontres (que ce soit par le biais de groupes de travail, de productions écrites, de conférence-débats,...), il participe au **croisement des regards et suscite de nouvelles articulations entre secteurs qui ne travaillent pas spontanément ensemble**.

De cette manière, le CBCS favorise les échanges d'idées et d'informations entre ses membres et au-delà. Il aide à mieux se connaître et à initier des projets transversaux.

Les 3 activités investies par le CBCS sont :

- **l'information et la promotion des initiatives sociales** à destination des professionnels, futurs professionnels et d'un large public par l'édition d'informations sociales à travers divers canaux : la revue 'Bruxelles Informations Sociales' (BIS) et les 'Dossiers du CBCS', le courriel hebdomadaire (BIS+), le site Internet www.cbcs.be et les conférence-débats

¹ En obtenant ce financement complémentaire, les fédérations sociales resteraient très en deçà des besoins réels et des financements obtenus par certaines fédérations proches, à missions égales.

'Rencontres irisées'. De plus, les collaborations (co-organisation d'évènements ou coédition) ponctuelles avec diverses organisations visent la mise en place, par petites touches successives, d'un réseau bruxellois de l'information sociale, qui permet d'éclairer l'évolution et les enjeux sociopolitiques dans lesquels sont pris les acteurs de terrain ;

- **le soutien au dialogue sociopolitique** sur une base pluraliste et intersectorielle via, notamment, l'organisation de groupes de travail ponctuels (PLASTIC) ou permanents (IFA et IFS) ;
- **la promotion d'une démarche transversale d'évaluation qualitative** d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone de la Région de Bruxelles-Capitale en vertu du décret Ambulatoire.

Notre approche veille :

- à la **transversalité** (décloisonnement entre les disciplines) ;
- à la **vulgarisation** comme aide à la compréhension ;
- à la mise en place de **processus de co-construction des savoirs**.

L'implication des professionnels du social et de la santé et leurs usagers dans nos études et analyses se situent tant en amont (réunions préparatoires,...) qu'en aval (conférence-débats, réunions d'évaluation entre partenaires,...). Et ce, avec la volonté de créer un lieu d'échanges, de circulation d'idées et d'émancipation sociale. Nos informations se prêtent au jeu de l'argumentation et accordent une place réelle aux différents acteurs. Le but est de questionner, de donner des outils de compréhension de la société qui nous entoure afin de pouvoir y interagir.

Le CBCS soutient et défend les droits sociaux et économiques des personnes fragilisées par le mode d'organisation de notre société, laquelle est aujourd'hui basée sur la compétition et la responsabilité individuelle. Le CBCS est attentif à mettre en lumière la part de responsabilité de ce mode d'organisation sociétale dans les processus qui mènent aux inégalités sociales et économiques. Il vise par ce biais l'avènement d'un mode d'organisation de la société plus solidaire.



2. Nos publications

Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cela nous permet de rester informés de ce qui fait débat, de maintenir le lien avec notre secteur d'activité et avec d'autres secteurs.

L'ensemble de nos publications peut être téléchargé sur notre site Internet : www.cbcs.be

3.1. L'inclusion de la personne handicapée à Bruxelles (janvier 2014)

Le décret 'Inclusion de la personne handicapée' a été voté par le Parlement bruxellois francophone le 17 janvier 2014.



La présente étude a été réalisée principalement en octobre et novembre 2013. Le texte dont s'est saisi l'auteur – **Bernard De Backer**, qui connaît ce secteur de longue date – avait donc le statut de projet de décret.

Son propos central est de questionner le changement fondamental de paradigme dans la définition des politiques publiques en faveur de la personne handicapée : l'inclusion remplace l'intégration. Pour cela, l'auteur part du concept – d'où vient-il et que signifie-t-il ? – pour envisager les conséquences de sa mise en œuvre sur le terrain, sans faire l'impasse sur les critiques que certains acteurs lui adressent.

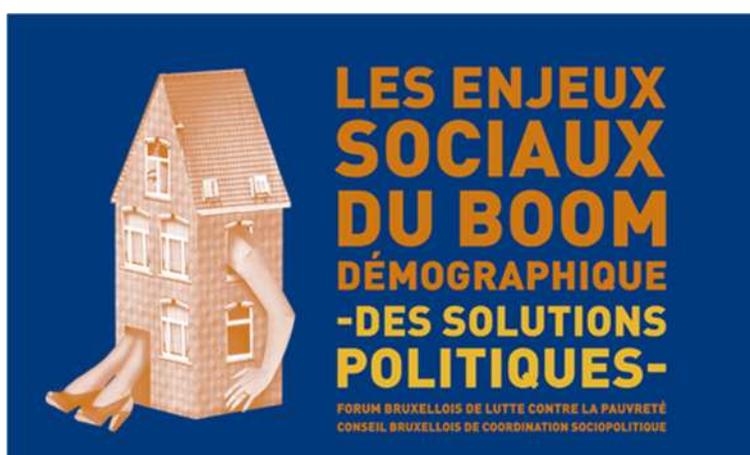
C'est un truisme de dire que l'inclusion demande avant tout un décloisonnement, une vision transversale de l'action sociale et citoyenne. Ainsi, si ce dossier intéressera les acteurs du secteur concerné, la volonté du CBCS est surtout de donner des clés de lecture et de compréhension à l'ensemble des intervenants psycho-médico-sociaux et culturels. L'inclusion est l'affaire de tous et le handicap doit donc être pris en compte dans tous les champs de compétences.

3.2. Les enjeux sociaux du boom démographique (FBLP/CBCS, mars 2014)

Coordination de la publication : Nicolas De Kuysse (Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté)

Le CBCS s'associe au Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté (FBLP) et soutient les onze propositions politiques claires, concrètes et réalistes réunies dans cette publication : "Les enjeux sociaux du boom démographique : des solutions politiques".

Plus de 200.000 Bruxellois supplémentaires sont attendus d'ici 2020. 40.000 familles bruxelloises sont dans l'attente d'un logement social. Le loyer mensuel moyen pour une famille bruxelloise est de 800€.



Traditionnellement, on considère qu'une augmentation de la population est un signe positif traduisant une bonne santé économique. Cette représentation correspond-elle à la réalité bruxelloise d'aujourd'hui ? Le lien entre bien-être, croissance économique et croissance démographique est-il établi ou cette augmentation de la population implique-t-elle, au contraire, une paupérisation et une raréfaction des ressources, des services, de l'emploi, du logement ?

C'est à ces questions qu'a voulu répondre le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, lors d'une journée d'étude en octobre 2013 organisée avec la participation du CBCS. Cette publication en reprend les principaux enseignements, agrémentés d'une série de propositions concrètes pour combattre les conséquences sociales néfastes de cette croissance démographique.

Le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, en tant que plate-forme pluraliste et indépendante qui questionne le travail psycho-médico-social et les politiques en place, soutient tout naturellement ces recommandations du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté. Une nouvelle manière de défendre les droits sociaux et économiques des personnes, mais aussi d'interroger les modes d'organisation actuels de notre société.

3.3. BIS n°171/2014 : politiques sociales fragmentées. Recherche horizon. (juillet 2014)

Coordination du numéro : Stéphanie Devlésaver

Il est toujours bon de sortir de temps en temps de nos petites habitudes. Voilà pourquoi ce n° 171 du BIS innove en vous proposant non pas un seul mais trois dossiers : petite enfance, aide aux justiciables et personnes âgées.

Trois portes d'entrée, trois regards sur l'actualité sociale à Bruxelles.



Pour ce faire, nous avons actualisé certains articles, déjà parus précédemment sur notre site Internet, qui nous semblaient mériter une nouvelle vie ; d'autres ont été spécialement écrits pour ce numéro. Même si chaque sujet peut être lu de manière indépendante, des ponts se dessinent sans surprise entre l'un et l'autre. Tant sur la question de l'accessibilité des milieux d'accueil de l'enfance que du côté du « prendre soin » à domicile, en passant par la difficulté des services d'aide aux détenus à réaliser leur travail en prison. Il est toujours question d'invisibilité des services, de manque de moyens, de pénurie de place et d'espace, ou encore de politiques fragmentées et qui peinent à offrir des perspectives globales et concertées.

Heureusement, il y a aussi toutes ces pistes d'améliorations ; ces tentatives de lier - ou de relier - des groupes isolés, voire totalement déconnectés, au monde extérieur, à la société ; ces multiples collaborations et innovations.

Mais attention, comme le rappelait Charles Lejeune², lors de notre journée Zoom sur l'Action sociale du 17 février dernier, ingénierie et créativité sociale ne suffisent plus aujourd'hui : « nos moyens d'action pour mieux faire ce que nous faisons, ou pour faire davantage, restent insuffisants pour mettre en œuvre des accompagnements sociaux souvent compensatoires ». Nous butons aux limites de notre action, aux impasses d'une logique économique globale qui entraîne toujours davantage de dualisation sociale.

Parce que « la politique est, qu'on le veuille ou non, l'horizon du travail social », l'ensemble de nos publications papier et web favorisent plus largement les échanges d'idées et d'informations entre professionnels, mandataires publics et citoyens. Et ce, notamment à travers la formulation de recommandations communes aux secteurs de l'action sociale et de santé bruxellois. Pour se révolter contre une société aux visages d'austérité. Et donner voix aux usagers et aux travailleurs sociaux qui les entourent.

² Secrétaire Général de la FdSS et Président du CBCS

3.4. BIS n°172/2014 : "Bienvenus dehors !" (décembre 2014)

Coordination du numéro : Stéphanie Devlésaver

Entre répression et assistance, le sans-abri induit des réactions contradictoires, tant dans le chef des politiques que des citoyens. A partir de la personne sans-abri et sa manière d'être traitée dans la ville, c'est toute la question du droit à la ville en tant que citoyen qui est interrogée dans ce nouveau numéro de notre revue Bruxelles Informations Sociales.



L'occasion de questionner la place que nous réservons à ces « autres de la rue », mais plus largement de s'interroger aussi sur ces mécanismes d'exclusion que l'on génère : « quel espace public pour quel type de société voulons-nous ? » ...

L'idée d'un tel dossier est née dans la droite ligne de trois projets menés par DIOGENES asbl, travail de rue avec les personnes sans-abri : une recherche-action intitulée « enjeux et conséquences du traitement réservé aux personnes sans-abri dans le métro » (2012), une journée d'étude « Home street home » (2014) qui prolonge la thématique et une exposition audiovisuelle participative (photos réalisées par des personnes sans-abri sur leurs lieux de vie, notamment dans le cadre d'un atelier à Jamais Sans Toit).

A partir de ces différents regards - analyse locale et sociologique de la situation des personnes sans-abri dans le métro, œil subjectif posé sur la ville (photos à découvrir au fil des pages du dossier), interventions politiques, associatives et citoyennes entamées lors du colloque et poursuivies sur le web (voir le blog en ligne) - de multiples pistes sont lancées.

Le comité de rédaction



Le comité de rédaction, **composé principalement de professionnels de terrain du monde associatif, de chercheurs, ...** est pensé comme « outil-réseau ». Entité non figée, ces groupes de travail ou partenaires temporaires évoluent en fonction des thématiques abordées. Ils se mettent en place, en tant que groupe de référence externe au CBCS, et viennent appuyer les réflexions en interne ; suivent le processus de construction d'un projet rédactionnel spécifique ou la mise en place d'une rencontre-débat.

Types de tâches réalisées par ce comité :

- alimentation et éclairages des problématiques à traiter, angles rédactionnels à favoriser;
- recherche de personnes ressources à interviewer, à rencontrer, à solliciter;
- relectures, réflexion sur la diffusion et les suites données au projet rédactionnel;
- réunion d'évaluation du projet après publication;
- ...

3.5. Les publications Internet

3.5.1. Les articles, analyses et interviews

Dans le cadre de la PLASTIC :

1. **Comprendre les enjeux de la 6e Réforme de l'Etat...**, Jacques Moriau, Alain Willaert et Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl
2. **Comprendre la gestion paritaire des compétences transférées**, Alain Willaert, CBCS asbl
3. **Vers l'établissement d'une assurance autonomie ?**, Jacques Moriau, CBCS asbl
4. **Vers un INAMI bruxellois ...**, Alain Willaert, CBCS asbl
5. **Les titres-services : aussi un enjeu de société ?**, Guillaume Grignard (st.), CBCS asbl
6. **Priorités politiques Cocof, Cocom et Région bruxelloise : décryptage**, Jacques Moriau, CBCS asbl
7. **Compétences transférées : précisions et questions**, Jacques Moriau (avec Alain Willaert), CBCS asbl

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Agence Alter :

8. **Cohésion sociale : le changement dans la continuité ?**, Cédric Vallet, pour le CBCS asbl
9. **50 ans et plus : images tronquées !**, Julien Winkel, pour le CBCS asbl
10. **Psy 107, la réforme. Et puis ?**, Marinette Mormont, pour le CBCS asbl
11. **Financement des missions locales : miracle en vue ?**, Julien Winkel, pour le CBCS asbl

Sur la thématique du sans-abrisme et en complément web au BIS n°172 :

12. **Troubles de l'ordre public et droit à la ville**, Mathieu Berger, pour le CBCS asbl
13. **"Bienvenus dehors !"**, réflexion sur le sans-abri et l'espace public, Manuel Lambert, pour le CBCS asbl
14. **Dispositif hivernal 2013-2014 à Bruxelles : arrêt sur image !**, Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl
15. **AMA'tinée : les services d'aide aux sans-abri « cuisinent » le politique**, Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

Dans le cadre de la journée Zoom sur l'Action sociale :

16. **Zoom sur l'action sociale : en son, en images, etc.**, Alain Willaert, CBCS asbl
17. **Action sociale : sur le ton de la confiance...**, Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

Dans le cadre de la Coordination Santé Mentale et Précarités de la LBFMSM :

18. **Souffrance@travailsocial.be**, Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

3.5.2. Les Brèves

Nos analyses et études sont complétées par la publication de brèves factuelles qui épinglent des éléments de l'actualité des secteurs social-santé.



3.5.3. La newsletter

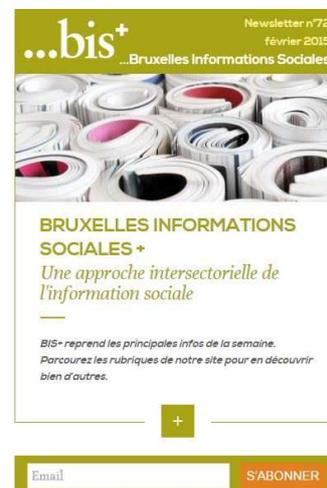
Les « BIS+ » sont diffusés chaque lundi (sauf congés scolaires de Pâques, été et Noël).

L'objectif des "BIS+" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large, et comprend **l'actualité des secteurs, une revue de presse, des publications épinglées, un agenda, des offres d'emploi, des formations, des appels à projets, etc.**

Un partenariat associe le CDCS à la confection de la newsletter, pour la rubrique hebdomadaire « Revue de presse » ainsi que pour la rubrique mensuelle « Sélection Brudoc ».

Rédaction : Stéphanie Devlésaver, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert (CBCS), Nathalie Delaleuwe et Stéphanie Wolbeek (CDCS).

Au 31 décembre 2014, on comptait 2 765 abonnés directs. Le courriel d'informations sociales est également relayé par la liste de diffusion "Belsoc Infos" en Communauté française.



3. La journée « Zoom sur l'Action sociale »

Le CBCS, en collaboration avec les Fédérations de l'Action sociale et de la Famille (Cocof) ont organisé, le 17 février 2014 grâce à un budget d'initiative octroyé par le Collège francophone, une présentation des secteurs de l'Action sociale. Les différents outils réalisés dans le cadre de cet événement sont toujours accessibles en ligne : capsules vidéo des secteurs, son et images de l'installation "paroles d'usagers" (FdSS), plaquette de présentation. Et plus encore sur notre site Internet ...

Coordination de l'événement : Cécile Vanden Bossche

Sur un banc, un homme, la tête à l'ombre de son sweat à capuche, un vieux sac à dos délaissé à ses pieds. Une femme à l'écharpe noire toute rapiécée, une poussette à côté d'elle. Une autre encore au visage serré dans un foulard à fleurs... Chacun d'eux se raconte, mais à voix basse, sur le ton de la confiance. Pour en attraper des bribes, il faut s'asseoir juste à côté et se pencher. Tendre l'oreille. Puis retenir son souffle...



« J'aurais aimé écrire des livres et raconter ce qui se passe dans ma vie »/ « Moi, la vie que je mène, c'est pas normal. C'est tirer d'un côté, lâcher de l'autre. Tirer d'un côté, lâcher de l'autre... »/« J'ai envie de faire quelque chose, mais je me bloque. J'en ai marre de moi... »/ « J'ai eu personne pour me dire : tu as du talent dans ça ou ça. J'ai pas fait ce que je voulais faire. Mais mes enfants, est-ce qu'ils vont réaliser leurs rêves ?... »/« Mes filles, je ne veux pas qu'on les appelle illégales ». Dans la pénombre d'une autre pièce, juste des voix qui sortent de nulle part, qui s'entremêlent et se répondent : « Il y avait une table avec des gobelets, des biscuits, du café soluble,... Un accueil époustouflant ! Alors que nous, on ne nous accueille plus nulle part »/ »Je sais qu'un assistant social n'a aucun pouvoir, mais je n'ai rien à perdre »...

Mots d'usagers, paroles de travailleurs

Qu'elles témoignent du vécu des gens, de leur rapport à l'institution sociale, le parcours interactif [1] propose d'attraper ces monologues en plein vol. Chaque intonation, variation de voix, sonneries de téléphone et autres bruitages plongent

dans un univers à la fois brut et poétique, comme sur un fil... Cette installation a pris place dans le cadre de la journée « Zoom sur l'Action sociale », proposée par le CBCS, en collaboration avec les Fédérations de l'Action sociale et de la Famille (Cocof), le 17 février dernier. Une porte pour entrer dans l'intimité des usagers des services sociaux.

Autre objectif de l'événement : mettre en lumière les sept secteurs qui gravitent autour de ce que l'on nomme communément « Action sociale et Famille » en Cocof : **Maisons d'accueil et Services d'Aide aux sans-abris, Espaces-Rencontres, Services d'Aide aux justiciables, Centres d'Action Sociale Globale, Services de Médiation de Dettes, Services d'Aide à Domicile et Centres de Planning familial.**



Pour dévoiler le travail réalisé par ces professionnels, des [capsules vidéo des différents services et une plaquette de présentation](#) pointent les principales problématiques traitées, livrent l'Action sociale à Bruxelles en quelques chiffres et témoignages.

Pourquoi l'organisation d'une telle journée ? « Car, c'est certain, il est encore de ces métiers, de ces secteurs, de ces missions qui souffrent cruellement d'un déficit d'image » selon Rachid Madrane, Ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille à la Cocof, qui ouvrait la matinée. Mais s'arrêter à ce constat serait un peu court. Valoriser le travail des 1500 travailleurs de terrain, en souligner l'importance et la qualité, est important. Cela n'empêche pas pour autant de rappeler « à quel point nos moyens d'action pour mieux faire ce que nous faisons, ou pour faire davantage, restent insuffisants pour mettre en œuvre des accompagnements sociaux souvent compensatoires », insiste Charles Lejeune, président du CBCS et secrétaire général de la FdSS. « A quel point nous butons aujourd'hui aux limites de notre action. Et aux impasses systémiques d'une logique économique globale qui entraîne une dualisation sociale inédite à ce jour », ajoute-t-il. Pas de place ici pour l'auto-congratulation pure et simple : l'enjeu est de rendre compte de la créativité sociale pour mieux en cerner ses limites.

Des dynamiques en tous sens

Mais, avant tout, retour sur l'action sociale bruxelloise Cocof, face caméra. Chaque vidéo offre un coup de projecteur sur un service en particulier, en montre les spécificités, le type de problématiques rencontrées. Premiers aspects intéressants : la présence d'une **diversité de méthodes d'intervention.**

Diversité aussi des rôles et des visages endossés pour cette **fonction transversale qu'est l'assistant social**. [2]

Dans chaque secteur, une approche globale des situations personnelles est favorisée afin de veiller à l'accès aux droits sociaux fondamentaux. [3] Approche qui nécessite un **travail pluridisciplinaire et de collaboration**, tant en interne qu'avec l'extérieur, **chaque service étant à l'intersection d'autres politiques** menées dans les secteurs de la santé, de l'emploi, de la formation, de la cohésion sociale,...

Chaque institution sociale se voit ainsi traversée par une multitude de dynamiques différentes. Citons, à titre d'exemple, les services d'aide à domicile de plus en plus en lien avec le secteur des soins ; les services d'aide aux justiciables inscrits à la fois dans le champ du social et de la justice, et qui jouent un rôle essentiel de « **traducteur** » d'un langage, d'une situation, trop souvent incompréhensible pour les personnes. Les Centres d'Action Sociale Globale qui sont en prise directe avec tous les secteurs de l'action sociale et peuvent constituer « **un point d'accroche** », individuel, collectif ou communautaire. Ou bien créer « *l'amorce de micro-changements* », tel que l'explique l'Association des Maisons d'Accueil et d'aide aux sans-abri, histoire de « *susciter des petits changements avec la personne* » et d'offrir par exemple, comme le confie un usager, « *un temps de repos, un lieu rassurant dans lequel on est protégé, on redevient humain* ».

Les limites du travail social

Toutes ces interactions - et bien d'autres encore - soulignent ce côté « exaltant », d'une action sociale multiforme à partir de laquelle naît « *d'innombrables expériences (...), des dispositifs à même d'accompagner chacun dans la particularité de sa trajectoire. Nous produisons là le meilleur de ce que nous pouvons produire* », estime Charles Lejeune. Mais ajoute : « *reste une question que beaucoup de travailleurs sociaux partagent aujourd'hui : ces personnes, ces familles, ... vers où les accompagnons-nous ?* ». Ingénierie et créativité sociale ne suffisent plus. Ou ne sont pas toujours suffisamment prises en compte : c'est le cas par exemple, de tout le travail concernant le post-hébergement mis en place par les Maisons d'accueil, mais qui n'est nullement subventionné.

Face au démantèlement progressif de certaines protections sociales, notamment en matière de droit au chômage, s'ajoute une **montée des inégalités financières et sociales sur fond de politiques d'austérité et d'extension de la pauvreté**. Éléments dont les capsules vidéo peuvent difficilement rendre compte : salles d'attente saturées et le vécu de cette attente quotidienne des usagers, énergie dépensées par les professionnels du social pour trouver des réponses là où il n'y en a parfois plus, là où l'horizon n'est plus synonyme d'insertion, mais bien de désaffiliation... Surtout, éviter de se leurrer sur les conditions réelles du travail social dans un tel contexte de crise. Céline Nieuwenhuys, de la FdSS, rappelle au passage combien il est parfois important, à certains moments de la vie, de 'faire à la place de' : « *le contexte actuel ne permet pas toujours de développer l'autonomisation des personnes, il ne faut pas dénigrer systématiquement d'autres manières de travailler* ».

La politique comme horizon...

Autant de défis en perspective pour la cohésion sociale. « *Défis qui concernent, dans leurs fondements et principes, non pas avant tout le travail social - qui œuvre sur les conséquences de la pauvreté plus que sur ses causes -, rappelle Charles Lejeune, mais la responsabilité politique qui est en première ligne pour définir les grands axes d'un **contrat social ambitieux**, à la hauteur des difficultés actuelles* ». Pour Hugues-Olivier Hubert, chercheur à la FdSS, « *il n'y a pas de politique de lutte contre la pauvreté sans politique de la richesse.* » [4] La réduction drastique de la pauvreté, promise à l'horizon 2010, s'est soldée par un échec « *parce qu'on a vu les processus d'exclusion uniquement en termes de ruptures de lien et non en termes d'inégalités sociales* ».

Dans cette logique, trois piliers des politiques sont à mettre en place ou à approfondir pour rétablir un accès effectif aux droits sociaux fondamentaux :

- ▶ une **redistribution des richesses plus équitable** via les mécanismes de régulation et de fiscalité ;
- ▶ un **partage de l'emploi** ;
- ▶ un **enseignement qui réduise**, au lieu de les agrandir, **les disparités sociales**.

« *Voilà ce qui permettrait aussi accessoirement à nos secteurs de **retrouver du sens dans leur travail** ; de **multiplier les parcours d'insertion**, rendus possibles par l'action publique* ». Parce que « *la politique est, qu'on le veuille ou non, l'horizon du travail social* », conclut le secrétaire général de la FdSS. Voilà également toute l'utilité **de porter des recommandations de l'action sociale bruxelloise vers les politiques**. [5] Et, à travers elle, de donner voix aux usagers.



Notes

[1] C'est dans le cadre d'une recherche en cours à la FdSS « *Regards croisés : usagers et travailleurs sociaux* » que ces témoignages ont été récoltés, dans diverses salles d'attentes de services sociaux bruxellois. La rencontre entre ces chercheurs et la scénographe Cécile Hupin a permis de donner vie à cette collecte de mots, de la mettre en scène et en partage : « *L'art s'est imposé comme un chemin complémentaire pour rendre compte du point de vue des acteurs, vierge du regard distancé et analytique du chercheur* », résumant-ils.

[2] A ce sujet, suivre les suites de la recherche menée à la FdSS jusqu'en mars 2015 et qui pose, notamment cette question : « *c'est quoi être un assistant social ?* », tant du côté des usagers que des travailleurs sociaux.

[3] Lire à ce sujet le [BIS n°161](#).

[4] Lire à ce sujet le [BIS n°164/165](#).

[5] Lire à ce sujet les recommandations issues de la mise en commun des revendications exposées par les secteurs de l'interfédération ambulatoire dans leurs différents rapports sectoriels : « [Evolution des problématiques sociales et de santé : analyse et recommandations](#) », CBCS, septembre 2013, pp. 38-43.

4. Gérer la pauvreté ou agir sur ses causes ? Les associations font de la politique !

Dans le cadre des élections fédérales et régionales 2014, le CBCS a organisé une Rencontre irisée politique : « Gérer la pauvreté ou agir sur ses causes ? Les associations font de la politique ! », le 22 mai 2014, en clôture de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Coordination de l'événement : Cécile Vanden Bossche

Les services sociaux et les services de santé ambulatoire en Région bruxelloise dressent le constat d'une dégradation de la situation socio-économique et d'une dualisation sociale croissante, particulièrement depuis la crise de 2008 et les politiques d'austérité menées depuis lors.

Dans la pratique, en réponse à ces situations, les associations de terrain mettent en place, avec les faibles moyens mis à leur disposition, des politiques compensatoires.

Ces associations témoignent pour ce faire d'une grande capacité d'innovation. Mais de tels "pansements" ne remédient nullement aux mécanismes qui engendrent la pauvreté ou qui l'entretiennent. Si ces politiques réparatrices ont leurs raisons d'être et doivent être renforcées, **des avancées concrètes doivent aujourd'hui être engrangées dans le domaine macroéconomique** (revenus, logement, fiscalité, accès aux soins de santé, ...). Il va donc falloir faire preuve d'une réelle volonté politique pour assurer un niveau de vie digne et adéquat à l'ensemble des citoyens bruxellois.

Comment agir sur les causes de la pauvreté et pas uniquement sur ses symptômes ? Comment se positionnent les partis politiques par rapport à de tels enjeux fondamentaux liés au paysage social et médico-social bruxellois ?

Intervenants :

- Michel Colson (FDF)
- Zoé Genot (Ecolo)
- Jean Spinette (PS)
- Gaétan Van Goidsenhoven (MR)
- Michaël Verbauwheide (PTB-go)

Animation : Aude Garrely (Agence Alter)

Dans ce cadre, le CBCS proposait également la scénographie de l'artiste Cécile Hupin « Immersion dans l'univers des services sociaux bruxellois : Paroles d'usagers », une œuvre présentée à l'occasion de la journée "Zoom sur l'Action sociale" organisée par le CBCS et les fédérations de l'Action sociale.

5. La PLASTIC

Coordination du groupe de travail : Jacques Moriau

5.1. Qu'est-ce que la PLASTIC ?

Le 10 octobre 2011, les huit partis chargés de négocier une nouvelle réforme de l'Etat - la sixième dans l'histoire de la Belgique - sont parvenus à un accord. Celui-ci comprend un important volet de transfert de compétences.

En Région bruxelloise, il ne s'agit pas d'un simple glissement du Fédéral vers les entités fédérées, mais également, pour les francophones, d'une «Saint-Quentin bis» (glissement de l'exercice de compétences de la Fédération Wallonie Bruxelles vers la Commission communautaire française et inversement), et même de glissements de compétences de cette dernière vers la Commission communautaire commune.

Autre enjeu : la sortie du financement par la sécurité sociale de certaines compétences : on passe d'un système assuranciel vers un système mixte (assuranciel-fiscalité) puisqu'une bonne partie des moyens proviendront de l'impôt.

Le CBCS a initié une plateforme associative de suivi du transfert et de l'implémentation en Région de Bruxelles-Capitale des compétences transférées par la 6e réforme de l'Etat.

Partant du constat que les questionnements au sein de ces secteurs sont nombreux, les objectifs de la Plateforme sont :

- **Inform**, diffuser auprès des secteurs toute information à ce sujet ;
- **Communiquer** sur la réalité de notre travail quotidien afin que cette réalité soit prise en compte lors des négociations politiques ;
- **Prendre position** par rapport aux propositions et aux décisions ayant un impact sur les secteurs représentés, du point de vue 1) de l'organisation des secteurs, 2) de l'impact sur la politique de l'emploi dans nos secteurs et 3) de l'incidence sur la couverture sociale des usagers de nos secteurs.

Initiée en octobre 2013, la PLASTIC a bénéficié en 2014 d'une subvention en initiative de la CoCoF qui a permis l'engagement d'1/2 ETP universitaire du 01/02/14 au 31/12/14.

5.2. Présentation des secteurs participant aux travaux

Les représentants des secteurs suivants participent activement aux travaux de la PLASTIC :

1. Centres d'action sociale globale, via sa fédération : la Fédération des services sociaux
2. Centres de planning familial, via la Fédération laïque des centres de planning familial
3. Maisons médicales, via sa fédération : la Fédération des maisons médicales
4. Secteur de l'aide à la personne handicapée, via l'Association francophone d'aide aux handicapés mentaux
5. Secteur des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri, via sa fédération : l'AMA
6. Secteur de la Promotion de la Santé, via la Plateforme bruxelloise de promotion de la santé
7. Secteur des Initiatives d'Habitation protégée, via sa fédération : la FFIHP
8. Services actifs en matière de toxicomanie, via sa fédération bruxelloise : la FEDITO BXL
9. Services d'aide à domicile, via sa fédération bruxelloise : la FSB
10. Services de médiation de dettes, via le Centre d'Appui – Médiation de dettes
11. Services de santé mentale, via la Ligue bruxelloise francophone de santé mentale et la Fédération des employeurs des services de santé mentale bruxellois
12. Services de soins palliatifs et continués, via leur fédération, la FBSP

Nous pouvons également compter sur la participation régulière à nos réunions de représentants du SETCa, de la CNE, de la FASS, de la section CPAS de l'AVCB et des Mutualités chrétiennes.

5.3. Productions d'analyses et mise à disposition d'informations pertinentes

Dans le cadre de la PLASTIC, nous avons produit un certain nombre d'articles et d'analyses. Voir à ce propos le chapitre « Nos publications ».

<http://cbcs.be/-Nos-analyse-sur-le-transfert-de->

D'autre part, nous avons collecté et fait circuler un ensemble de documents informatifs, de prises de position et de notes politiques sectorielles, lesquels sont aussi rassemblés et consultables sur le site du CBCS.

<http://cbcs.be/-La-PLASTIC->



5.4. Réunions intersectorielles, rencontres irisées et séances d'information

1. Les contacts politiques

Afin d'être au mieux informés de l'avancée du dossier, et connaître la position des différents partis politiques, le CBCS s'est entretenu avec Magali Plovie (ECOLO), Philippe Henri de Generet (cdH), Catherine Moureau et Pascale Pensis (PS) et Michel Colson (FDF).

Nous avons également rencontré le Brussel Welzijn- en Gezondheidsraad (BWR) et ses membres pour y présenter la PLASTIC. Les associations néerlandophones se sont montrées fort intéressées par notre démarche et des perspectives de travaux communs ont été évoquées.

Néanmoins, ces paroles n'ont pas été suivies d'actes et le BWR n'a pas repris contact.

2. Les réunions intersectorielles de la PLASTIC

D'octobre 2013 à décembre 2014, la PLASTIC s'est réunie à **12 reprises** (21/10, 20/11/2013, 13/1, 10/2, 12/3, 23/4, 14/5, 25/6, 17/9, 15/10, 12/11 et 10/12/2014).

Ces réunions sont l'occasion de recueillir les questionnements et de diffuser l'information la plus pertinente possible, notamment grâce à la collaboration de l'administration de la CoCoF, de membres de Cabinets et de mandataires politiques. C'est également un lieu précieux de rencontre entre les secteurs social/santé et les partenaires sociaux, les CPAS et les mutuelles.

A partir de ce groupe, le CBCS a rédigé un document de travail, continuellement mis à jour : « **Réflexions intersectorielles sur les opportunités et risques pour les secteurs directement et indirectement concernés** »

Ce document de travail s'inscrit dans l'objectif 2 de la PLASTIC : il vise à présenter les missions de nos secteurs social/santé aux mutuelles et aux partenaires sociaux interprofessionnels et intersectoriels qui seront amenés à prendre des décisions de politiques publiques social-santé dans le futur Organisme d'intérêt public (type INAMI) bruxellois. A ce niveau de décision, les interlocuteurs ne traitent plus de l'humain mais des masses financières globales.

Or, le risque existe que les secteurs représentés au sein de la plateforme ne puissent y siéger directement. Il est important de les faire (re)connaître.

Le document peut être téléchargé : <http://www.cbcs.be/Competences-transferees-reflexions>

3. Les Rencontres irisées

Dans le cadre de l'objectif 1 de la PLASTIC, le CBCS a organisé deux Rencontres irisées ouvertes à tous, qui, ensemble, ont rassemblé quelque 190 personnes, essentiellement des professionnels du social et de la santé.

Comprendre la gestion paritaire des compétences transférées

Intervenants : Jean Hermesse (Mutualités chrétiennes), Philippe Van Muylder (SETCa) et Michel Colson (AVCB – Section CPAS)

Animation : Manu Gonçalves (LBFSM)

Date et lieu : 28/1/14, FARES

VIe Réforme de l'Etat et transfert de compétences : guide de survie (en partenariat avec la FdSS)

Intervenants : Laurent D'Altoe (CEPAG) et Jacques Moriau (CBCS)

Animation : Alain Willaert (CBCS)

Date et lieu : 5/5/14, FARES

4. Les séances d'information

A leur demande, le CBCS a organisé des séances d'information sur la VIe Réforme de l'Etat et les transferts de compétences pour :

- La coordination sociale de Schaerbeek (13/5)
- La section 'Personnes handicapées' du Conseil consultatif bruxellois francophone de la santé et de l'aide aux personnes (4/6)
- La coordination sociale communale d'Ixelles (18/9)
- Le Centre régional d'appui en cohésion sociale (7/10)
- La Plateforme de Concertation en Santé Mentale en RBC (19/12)



5.5. Evaluation

Après une année de fonctionnement, la PLASTIC a procédé à une évaluation de son travail. Cette évaluation permet d'affiner le cadre et la méthodologie de travail du groupe pour la suite.

L'évaluation et la mise en place d'une méthodologie de travail sont effectuées avec l'appui du Centre bruxellois de promotion de la santé (CBPS), dont l'une des missions est l'accompagnement de projets.

Points forts : diffusion d'infos précises de manière très réactive. Les rencontres permettent les inter-connaissances et la visibilité, notamment via le doc de travail de septembre 2014 largement diffusé ;

Les difficultés : quid de prises de position et de vision du social/santé bruxellois ? Quel cadre et méthodologie de travail du groupe ?

La question qui se pose est le statut de la PLASTIC : lieu d'échange d'infos ou groupe qui peut s'autoriser des prises de position ? Entre les deux, il y a la PLASTIC comme lieu d'interpellation.

La PLASTIC a comme avantage de réunir représentants de fédérations sectorielles et de services (approche des dossiers en partant des demandes des usagers et des besoins de la population) et des partenaires sociaux (approches des dossiers sous l'angle de la concertation employeurs-travailleurs). Participent également aux travaux, des représentants de mutuelles et des services publics (CPAS). Autant d'approches complémentaires d'une même réalité sociale qui réfléchissent ensemble, dialoguent et se concertent peuvent potentiellement être d'une grande utilité.

Deux grandes tendances dessinent l'espace des possibles : soit continuer à utiliser la PLASTIC comme un lieu ouvert d'information et de discussion ; soit faire de la PLASTIC un lieu d'information, de concertation et d'élaboration de positions sur les enjeux liés à la VIème réforme (programmation à l'échelle régionale, financement du bas seuil, accords de coopération,...). Ces deux pôles permettant également de définir une myriade de positions intermédiaires.

6. Les Inter-fédérations

Les deux inter-fédérations sont, avec notre activité de production et diffusion de l'information sociale-santé (chapitre 2), les principaux outils de mise en œuvre de nos missions d'organisme intersectoriel de coordination.

6.1. L'inter-fédération sociale

Coordination du groupe de travail : Alain Willaert

L'IFS s'est réunie à 2 reprises.

Cette inter-fédération est composée des fédérations Sociales et Famille agréées par la CoCoF : FdSS, FLCPF, AMA, CAMD et FSB. Elle a pour objet l'échange d'informations, la concertation sur des matières relevant de l'Action sociales et de la Famille et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Les thématiques abordées :

- **Demande conjointe des fédérations sociales et du CBCS d'un refinancement structurel ;**
- **Prise de contact** avec le Cabinet de la nouvelle ministre Cocof chargée de l'Action sociale et Famille, Céline Frémault ;
- **Préparation de l'événement Zoom sur l'Action sociale** du 17/02/2014.

6.2. L'inter-fédération ambulatoire

Coordination du groupe de travail : Alain Willaert

L'IFA s'est réunie à 9 reprises.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination des secteurs du décret 'Ambulatoire' : FdSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFMS/FSSMB, FBSP, CAMD et FSB. La FBCCSSD, bien que non agréée, participe activement aux réunions. L'A.M.A. est invitée. L'IFA a pour objet l'échange d'informations, la concertation intersectorielle et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Les thématiques abordées :

- **Echanges** dans le cadre de la PLASTIC ;
- **Suivi** et positionnement suite à la phase 2 de l'Etude préalable à la programmation des services ambulatoires Cocof ;
- **Echange** sur le projet pilote de Centre de santé globale ;
- **Echanges** sur le processus d'évaluation externe du décret Ambulatoire.

7. Partenariats et collaborations

Agence Alter

Presse & innovations sociales

Un partenariat éditorial avec **l'Agence Alter** permet une coordination de la couverture médiatique de l'actualité social/santé sur Bruxelles. L'Agence Alter et le CBCS lancent une collaboration inédite : tout en gardant leur totale indépendance, les deux organismes traitent, au fil des mois, une série de sujets de manière complémentaire. L'objectif est d'optimiser la couverture de l'information sociale et l'analyse de celle-ci pour les professionnels, les futurs professionnels et toute personne intéressée.

CDCS

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES

Le CBCS est invité permanent de l'assemblée générale du **Centre de documentation et de coordination sociales** asbl (CDCS). Un partenariat entre le CBCS et le CDCS permet, entre autres, l'édition de la rubrique « Revue de presse » de la newsletter du CBCS et assure la visibilité des outils du CDCS que sont Bruxelles Social en ligne et Brudoc.

Le CBCS participe aux travaux de la **Coordination Santé mentale et Précarités de la Ligue bruxelloise francophone pour la Santé mentale (LBFSM)**. A ce titre, il a participé à l'organisation du colloque « Souffrance sociale des usagers et malaise des intervenants ; ou malaise social des usagers et souffrance des intervenants ? » du 27 mai 2014, et à la mise en place du Forum Internet souffrance & travail social (<http://souffrance-travailsocial.be/>) et de la page Facebook du même nom.



Le CBCS est membre du comité de pilotage du **projet 17-25 ABAKA et SOS jeunes QL** : suivi des projets réalisés au sein de ce réseau en vue de publications/soutiens éventuels à la communication.

Le CBCS est représenté au sein des Conseil d'administration du **Centre bruxellois de Promotion de la Santé et du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté.**

Le CBCS est également membre des AG de :

- **Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)**
- **Comité de vigilance en travail social**
- **Soins chez soi asbl**
- **Centre d'appui – Médiation de dettes**
- **Plateforme Santé et Solidarité**



Le CBCS est représenté au sein des sections Cohésion Sociale (Vice-présidence), Services ambulatoires, Aide à domicile (suppléance) et Bureau (Vice-présidence) du **Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé.** A noter toutefois que le Bureau n'a pas été réuni en 2014 !

Le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services d'action sociale (3^{ème} âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présence de représentants du CBCS est importante pour la réalisation des objectifs poursuivis. Le CBCS est lieu de dialogue intersectoriel et est susceptible de valoriser le travail des sections du Conseil consultatif, et par-delà de la Commission communautaire française en général.

8. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016

Personne de contact : Alain Willaert³

Le Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé introduit la « démarche d'évaluation qualitative » dans les secteurs. Cette dernière se décompose en une démarche d'évaluation qualitative (DEQ-L) par service agréé et une démarche transversale d'évaluation qualitative (DEQ-T). Processus d'autoévaluation, la DEQ-L vise l'amélioration du service proposé aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble en termes de prévention, d'aide ou de soin, compte tenu des moyens disponibles en effectifs, ressources financières et structures.

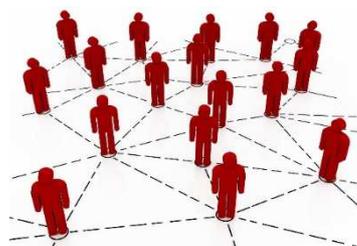
8.1. Objectifs de la DEQ-L 2014-2016

Le CBCS axe sa DEQ particulière 2014-2016 sur la communication interne :

1^e : optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et garantir sa fluidité. Cette fluidité se heurte parfois :

- à la grande taille de l'assemblée générale et, de ce fait, au peu de contact entre le CBCS et certains de ses membres ;
- à la multiplicité des organes et groupes de travail permanents qui concourent à la mise en œuvres des missions et activités du CBCS.

Il s'agit ici de pouvoir répondre aux 3 questions suivantes :



1. Quelle est l'évolution qualitative des interactions entre le CBCS et ses membres (circulation de l'information, participation aux projets, sentiment d'appartenance) ? Cela doit-il être amélioré ? Et si oui, que mettre en place ?

2. Les plus-values apportées par la qualité de membre du CBCS peuvent-elles être clairement énoncées ?

3. Les champs de compétences et les prérogatives décisionnelles de chaque organe et groupe de travail du CBCS (IFA, IFS, PLASTIC) sont-elles connues et acceptées par tous ? N'y a-t-il pas avantage à les nommer dans le Règlement d'ordre intérieur ?

³ 02.644.04.81 – awillaert@cbcs.be

2^e : mettre en œuvre les décisions prises lors de la DEQ-L 2011-2013 en matière de mutualisation de ressources du CBCS et des organismes sectoriels de coordination agréés dans le cadre du décret Ambulatoire afin de penser des outils communs de communication, à savoir l'utilisation d'un intranet collaboratif afin de tenir un agenda partagé, des listings « Presse », « associatif » et « Politique » mis à jour de manière participative et la mise à disposition de documents de travail.

8.2. Etat d'avancement

1^e : optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et garantir sa fluidité.

L'année 2014 a été consacrée, en réunions d'équipe et en séances du conseil d'administration, à déplier cet objectif. Il est apparu qu'avant de pouvoir penser au mieux l'interactivité avec les membres de l'AG, il nous faut préalablement analyser et formaliser le fonctionnement interne :

- 1) au niveau de l'équipe
- 2) entre l'équipe et le CA
- 3) entre les groupes de travail permanents ou ponctuels et le CA
- 4) entre l'association de fait CRAMIC, qui encadre la DEQ transversale, et le CA

Les deux premiers points doivent être adaptés, suite à la récente augmentation du volume d'emploi. Longtemps, le CBCS n'a bénéficié que d'un seul, puis deux postes de travail. Aujourd'hui, même si l'équipe reste de taille très réduite, elle représente 3 ETP répartis sur 5 personnes. Et vu la charge de travail, on ne peut qu'espérer de nouveaux apports.

Le premier niveau, **la communication interne au sein de l'équipe, fait actuellement l'objet d'une supervision formative.** Démarrée en septembre 2014, elle devrait se clôturer en mars 2015. Nous avons sollicité le CFIP pour ce faire.

Le cadre des relations équipe-CA sera défini avec précision dans le courant de l'année 2015, en séance(s) du conseil d'administration.

Le CA a demandé au coordinateur général de présenter une note proposant **un organigramme des différents organes composant le CBCS,** et particulièrement les liens et circuits de décisions entre le CA et les différents groupes de travail IFA, IFS et PLASTIC. Sur cette base, ce niveau **sera travaillé directement lors de séances du conseil d'administration, courant 2015.**

Les liens avec l'AG seront, eux, travaillés en 2016.

2^e : mettre en œuvre des décisions prises en matière de mutualisation de ressources du CBCS et des organismes sectoriels de coordination agréés dans le cadre du décret Ambulatoire afin de penser des outils communs de communication.

Le planning initial prévoit ce travail en 2015.

9. La démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016

Chercheur : Bernard De Backer

Dans le même esprit que la DEQ-L, l'organisme intersectoriel de coordination CBCS promeut une DEQ-T, transversale aux 12 secteurs du décret. Celle-ci est pilotée au sein du Conseil d'administration du CBCS par les 4 représentants des partenaires sociaux : SETCa, CNE et FASS. La FSB y est également associée. Ces derniers ont mis en place un comité d'accompagnement composé de représentants sectoriels paritairement désignés.

A l'instar du premier triennat, le thème du second triennat (2014-2016) de la DEQT, concernant l'ensemble des secteurs ambulatoire et aide à domicile COCOF, a été déterminé par les partenaires sociaux réunis en association de fait dénommée CRAMIC. Pour le second triennat, le thème qu'ils ont choisi est l'analyse des liens possibles entre l'organisation du travail (« la gouvernance »), la conflictualité et le service aux usagers (et le travail avec eux).

9.1. Etapes prévues

La feuille de route du projet consiste, dans une première phase (2014), à élaborer un modèle d'analyse, à formuler des hypothèses et à construire un outil de collecte des données sur le terrain. L'enquête de terrain est la seconde phase (2015/16), l'analyse des résultats et l'écriture du rapport la troisième (2016).

1. Analyse documentaire et interviews d'acteurs historiques

L'objet de cette partie est de reconstituer l'historique du champ ambulatoire et d'aide à domicile bruxellois francophone afin d'analyser les origines des secteurs, ainsi que les modes organisationnels de départ. Il s'agira aussi de situer ces origines dans le contexte sociologique, politique et idéologique de l'époque, y compris les politiques psycho-socio-sanitaires publiques et leur financement, notamment par le biais des associations non-marchandes. Dans la foulée, l'objet sera également de reconstituer les évolutions marquantes jusqu'à ce jour. En termes de méthode, il s'agit de repérer et d'utiliser des sources écrites pertinentes, internes ou externes, d'identifier des témoins importants de cette époque initiale à interviewer.

2. Elaboration d'une typologie des modes de gouvernance dans les associations concernées

Ce deuxième temps vise à repérer des types (il y en a certainement plusieurs) d'organisation et de gouvernance au sein du champ concerné, ceci à partir des interviews exploratoires et de la littérature existante.

3. Formulation d'hypothèses sur les impacts possibles des différentes gouvernances sur la relation aux bénéficiaires, par le biais de variables intermédiaires (prise de décisions, disponibilité, conflictualité, implication...)

Dans quelle mesure les divers types d'organisations ont-ils des impacts sur la relation aux bénéficiaires ? L'objet n'est pas de déterminer un « one best way », mais bien de formuler des hypothèses sur les impacts possibles, en sens divers (ce que l'on peut gagner d'un côté, on peut le perdre de l'autre). Cette étape est préalable à la construction d'un outil d'observation.

4. Construction d'un outil qualitatif et/ou quantitatif permettant de prendre la mesure et d'analyser la situation du terrain

La méthode n'est pas encore totalement déterminée à priori à ce stade, mais l'étape consiste à construire un outil permettant de tester des hypothèses auprès des acteurs (seconde phase du projet) en fonction de ce qui a été mis en évidence précédemment.

9.2. Etat d'avancement

L'année 2014, après une mise en route du projet à l'automne 2013, fut principalement consacrée à la reconstitution de l'historique sous l'angle de la thématique choisie, à l'élaboration du modèle d'analyse et à la construction d'un outil de collecte de données pour la seconde phase. Plusieurs acteurs ayant un long parcours dans les services concernés furent rencontrés afin de mieux connaître l'origine et l'histoire des secteurs, notamment sous l'angle de la gouvernance et de la conflictualité. De nombreux documents et analyses historiques, émanant du terrain ou d'auteurs externes, furent aussi mobilisés pour placer les problématiques sectorielles en perspective et construire les outils d'analyse.

Le rapport final est prévu pour juillet 2016.

10. La gestion interne

10.1. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie à **une** reprise. Elle a :

- **Approuvé les comptes et bilan 2013 ainsi que le projet de budget 2014** et donné décharge aux administrateurs ;
- Nommé le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté (M. Rocco Vitali), comme vérificateur aux comptes 2014 ;
- **Fixé le montant de la cotisation 2015** à 50 € ;
- **Approuvé le rapport d'activités 2013** ;
- **Approuvé la candidature de Médecin du Monde Belgique** comme membre de l'Assemblée générale et acté **la dissolution de l'Association pour le volontariat**.

La liste complète des membres sur : www.cbcs.be

10.2. Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à **5** reprises. En concertation avec les administrateurs délégués du CRAMIC, il s'est occupé de gestion du personnel et a mené une réflexion dans le cadre des travaux de la PLASTIC.

En outre, une concertation permanente par courriels a été tenue entre ses membres et le coordinateur dans le cadre de la gestion quotidienne de l'association.

10.3. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à **4** reprises. Les principaux points à l'ordre du jour des réunions du CA :

- **Suivi des activités**, dont la DEQ locale et la DEQ-T, la PLASTIC et les publications ;
- **Préparation de la réunion de l'assemblée générale** du 22/04 et de la Rencontre irisée politique de clôture ;
- **Gestion du personnel** ;
- **Echanges dans le cadre de la PLASTIC** ;
- **Echanges sur la nécessité de refinancement du CBCS** ;
- **Suivi financier et accord pour la modification du cadre de la gestion financière de l'asbl** ;
- **Décision de s'associer aux actions syndicales** prévues entre le 6 novembre et le 15 décembre 2015 en réaction aux politiques d'austérité.

Composition du Conseil d'administration : www.cbcs.be

Amélioration du dispositif de gestion financière et administrative de l'ASBL

Nombre d'associations actives dans les secteurs psycho-médicosociaux sont de taille trop réduite que pour compter au sein de leur équipe des fonctions de soutien. Or, de dimension transversale, ces fonctions sont indispensables au bon fonctionnement d'une association. On pense ici - liste non exhaustive - au personnel de maintenance, au secrétaire administratif, à l'informaticien, au comptable, au gestionnaire financier. Ces postes ne sont pas, ou trop peu, intégrés dans le cadre du personnel subventionné pour accomplir les missions pour lesquelles l'association est agréée.

Face à cette difficulté, chaque petite association compose avec son environnement et son réseau pour trouver les solutions les meilleures – ou les moins mauvaises – possibles : formation des cadres en management associatif, apprentissage sur le terrain du droit administratif, recours à la sous-traitance de personnes sous statut d'indépendant ou d'associations offrant de tels services, grande attention portée à la capacité d'autonomie dans le travail en confiant au 'chargé de projets' non seulement la gestion méthodologique et pédagogique, mais également administrative voire même financière, de son travail, etc.

Sans pour autant oblitérer les atouts d'une grande polyvalence, on ne niera pas que lorsqu'une petite association bénéficie de fonctions de soutien d'une grande qualité professionnelle, cette qualité rejaillit avec bénéfice sur son travail de terrain, dans l'accomplissement de ses missions.

Si l'objet social du CBCS est resté inchangé depuis la création de l'ASBL en 1978, si la nature des activités a très peu évolué avec le temps, sauf par l'évolution des techniques de communication, le CBCS, entre autre de par son agrément en 2010 comme organisme intersectoriel de coordination, a vu sa gestion financière et administrative se complexifier.

Alors qu'il y a peu le CBCS bénéficiait de trois sources de revenus : ACTIRIS, Initiative COCOF et cotisation des membres, il faut aujourd'hui jongler avec les rentrées de l'agrément, de la DEQT, d'ACTIRIS et des cotisations, mais aussi la multiplication des sources de financement par projet (impliquant de l'embauche CDD temps partiel, du préfinancement, des dossiers administratifs et comptables par projet, etc.)

Une gestion qui demande aujourd'hui plus qu'hier du temps et des compétences spécifiques.

Depuis le second semestre 2014, la comptabilité de l'association est confiée à Anne-Sophie Deligny⁴ et un soutien formatif à la gestion financière est assuré par la gestionnaire financière de la FdSS, Hélène Lhoest, via une convention entre le CBCS et cette fédération.

⁴ ASD Compta sprl, Comptable IPCF (N°104.792)

Dont le siège social se situe : Place du Chenoy, 15 - 1471 Loupoigne

Et dont le bureau se situe : Bld Général Wahis, 228 bte 11- 1030 Bruxelles

10.4. L'équipe

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS)

Stéphanie Devlésaver, Information/communication, du mardi au vendredi, tel. : +32.2.511.89.59, sdevlesaver@cbcs.be

Cécile Vanden Bossche, Newsletter BIS+, le jeudi, tel. +32.2.511.89.59, cvandenbossche@cbcs.be

Jacques Moriau, Chargé de recherches (PLASTIC), du mercredi au vendredi, tel. : +32.2.644.04.81, jmoriau@ulb.ac.be

Alain Willaert, Coordination générale/institutionnel, tel. : +32.2.644.04.81, awillaert@cbcs.be

Cellule régionale d'appui Mobilisatrice de l'intersecteur Cocof (CRAMIC)

Bernard De Backer, Chargé de recherches (DEQ-T), du lundi au mercredi, tel. : +32.2.511.89.59, bdebacker@cbcs.be

Stéphanie (ACS TP) est en congé parental pour 1/5 de son temps de travail. Cécile a été engagée pour remplacer Stéphanie pour cette période, mais également ½ ETP durant 4 mois afin de coordonner la journée Zoom sur l'Action sociale du 17 février et la Rencontre irisée politique du 22 mai.

Jacques a été engagé du 01/02 au 31/12 sous CDD mi-temps dans le cadre de la PLASTIC.

Alain est sous contrat ACS TP.

Bernard est engagé dans un CDI mi-temps pour la réalisation de la DEQ-T.

Le temps de travail moyen au CBCS est donc de 3 ETP.



11. Nos projets pour 2015

En partenariat avec la CLASS, la FdSS et l'AMA, le CBCS organisera un nouveau cycle de Rencontres irisées politiques, qui se clôturera en octobre 2015 par la publication du n°173 du Bruxelles Informations Sociales. La thématique transversale de ces rencontres-débats et de la publication : opportunités et risques de la VIe Réforme de l'Etat et du transfert de compétences sur les secteurs de l'aide et du soin en Région de Bruxelles-Capitale.

Le CBCS poursuivra sa mission de production et diffusion d'articles, d'analyses, de brèves et d'interviews sur les thématiques psycho-médicosociales via son site Internet et sa newsletter.

Les groupes IFA, IFS et PLASTIC vont continuer leurs travaux.

La participation aux travaux **du Conseil consultatif CoCoF** se poursuivra.



Rédaction du présent rapport : Alain Willaert
(avec Stéphanie Devlésaver)

Pour toute information :

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL

Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>